



Monsieur Bernard Cazeneuve  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Paris, le 17 février 2017

Monsieur le Premier ministre,

Lors de la présentation du budget 2017, la ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay s'est félicitée d'une hausse historique permettant de dépasser les 1% du budget de la France.

Ainsi, nous devrions nous féliciter à notre tour d'une telle augmentation, si l'Etat pouvait nous en garantir la réalité.

Pourtant, comme chaque année, nous demeurons sans nouvelle de la levée de la réserve de précaution budgétaire de 8% sur le budget 2017.

Quelles sont les indications données aux services déconcentrés de l'Etat ? Certaines Directions Régionales des Affaires Culturelles commencent à appliquer cette réserve de 8 % sur les subventions en direction des établissements artistiques et culturels. Nous craignons des messages contradictoires, ou inégaux selon les territoires.

Nous rappelons une fois encore que tout retard dans la réalisation des engagements de l'Etat implique des incertitudes dans la conduite des projets des compagnies et établissements subventionnés qui provoquent des annulations de spectacles avec des répercussions immédiates sur l'emploi artistique, technique et administratif.

L'Etat, garant de l'équité des territoires et de la construction des politiques publiques avec les collectivités réaffirmées par le vote de la loi LCAP, a une responsabilité majeure en la matière depuis cette année tant à l'égard des collectivités qu'à l'égard de la profession.

Nous attendons un message clair de sa part qui permettrait d'honorer sa parole et les engagements qu'il a pris vis-à-vis d'une profession fragilisée par une situation économique difficile et par un retrait progressif des financements publics dans le secteur.



C'est pourquoi nous demandons la levée immédiate de la réserve de précaution de l'Etat relative au budget du ministère de la Culture et de la Communication.

La copie du présent courrier est communiquée à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication Audrey Azoulay ainsi qu'à Madame la Directrice de la DGCA Régine Hatchondo.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Alain Surrans  
Président  
Les Forces Musicales

Lorraine Villermaux  
Présidente  
Profedim

Michel Lefeuvre  
Président  
SNSP

Madeleine Louarn  
Présidente  
SYNDEAC